

DOSSIER DE PRESSE

Inauguration « *Le Plus* Pôle régional de formations »



**Mardi 9 novembre 2021
à Saumur**

CONTACT PRESSE

Gwenola Cariou Huet : gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr / 02 28 20 60 65 / 06 82 80 18 92



Inauguration de *Le Plus* Pôle régional de formations

Le Pôle régional mutualisé de formations du Saumurois a été inauguré, mardi 9 novembre 2021, à Saumur. Pour Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire : « *Cet ambitieux projet mutualisé est un réel atout en termes d'attractivité pour les jeunes du territoire saumurois, en proposant une vitrine lisible et cohérente de ses formations et un outil de formation adapté aux nouvelles technologies, notamment au numérique.* »

Un projet inédit

La nouvelle dénomination de ce nouveau lieu a été dévoilée le jour de cette inauguration « *Le Plus* Pôle régional de formations ». Il a ouvert ses portes en septembre dernier à plus de 700 jeunes en formation initiale et continue (étudiants, apprentis) et rassemble sur le même site les formations universitaires de l'UFR en tourisme et hôtellerie (ESTHUA), composante de l'Université d'Angers, des formations de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) et de l'Institut de Formation d'Aides-Soignants (IFAS) dépendant du Centre Hospitalier de Saumur et des formations de tailleurs de pierre dispensées par le CFA des Compagnons du Devoir.

L'ambition du projet **repose sur le regroupement de formations qui étaient toutes situées dans des locaux dispersés sur le territoire du Saumurois** et qui ne réunissaient plus les conditions suffisantes pour un enseignement adapté aux besoins des apprenants.

Le rassemblement de ses formations dans une unité de lieu présente un triple avantage : elle permet de créer un pôle de taille critique, rendant plus lisible et attractive l'offre de formations du territoire, elle facilite les mutualisations et les synergies (techniques et immobilières) et elle encourage les échanges entre les jeunes et dynamise la vie étudiante.

Une maîtrise d'ouvrage assurée par la Région Pays de la Loire

La Région a assuré la maîtrise d'ouvrage de cette opération immobilière **inédite en Pays de la Loire, essentiellement basée sur la mutualisation des espaces accueillant ces différents publics et formations**. Elle a ainsi conduit aux côtés de ses partenaires **ce projet ambitieux et structurant pour l'attractivité du territoire de Saumur**. La Région est **propriétaire** du bâtiment ; Saumur Val de Loire en assure la gestion et l'exploitation.

La construction, d'une surface de près de 3 500 m², est réalisée sur un terrain de 9 200 m², cédé à titre gratuit par Saumur Val de Loire, et situé dans la zone de la Croix verte, en pleine mutation urbaine.

Le projet a fait l'objet d'une démarche environnementale globale et ambitieuse :

- Le niveau de performance énergétique atteint est Effinergie +
- L'utilisation de matériaux ayant un faible impact environnemental a été favorisée avec un taux de matériaux biosourcés de 18 kg/m².
- Les toitures sont végétalisées à plus de 50% et les matériaux de revêtements extérieurs sont sélectionnés pour leurs capacités d'infiltration.
- Un système de récupération des eaux pluviales pour l'alimentation en eau des sanitaires est prévu pour optimiser la gestion et la réutilisation des eaux pluviales.

La force du projet repose notamment sur ses espaces conçus pour avoir des **usages multiples**, à l'exemple du hall qui accueille des étudiants, et constitue aussi un lieu de travail, de déjeuner, et/ou d'exposition, ou bien encore des 6 espaces pédagogiques modulables (espaces dédiés à l'innovation pédagogique ou bien configurés en salle de cours ou de travail en mode projet) et de l'amphithéâtre, disposés pour être reconfigurés en espace d'enseignement ou en salles de réunion utilisables pour la visio-conférence en petits groupes.

Il répond aussi à un objectif de **mutualisation** des salles : salles de cours garanties des nouveaux besoins d'enseignement, amphithéâtre commun à toutes les formations, y compris aux Compagnons du Devoir, espaces collectifs partagés (centre de documentation, hall d'accueil, espace de Vie étudiante et de déjeuner, parkings, espaces extérieurs). Cette mutualisation des espaces vise à favoriser **la mixité des apprenants et la vie étudiante** au sein du pôle.



2

Un projet tourné vers l'innovation pédagogique et le numérique

Le Plus Pôle régional de formations du Saumurois **visé la transformation des pratiques par l'introduction de nouvelles formes pédagogiques et organisationnelles, au service de la réussite des étudiants et apprentis :**

- installation d'un pôle de simulation pour les formations IFSI / IFAS, pour permettre aux apprenants d'expérimenter les gestes professionnels,
- création d'espaces pédagogiques modulables permettant aux jeunes d'étudier en mode projet et donnant la possibilité aux enseignants et formateurs du Pôle de Formations de travailler sur la transformation pédagogique de leurs enseignements.

Enfin, le projet intègre les nouveaux usages numériques, en adéquation avec les orientations nationales : il est connecté au Wifi Très Haut Débit et bénéficie de deux salles de visio conférence dernière génération permettant la communication avec d'autres établissements, le développement des enseignements à distance....



La Région a cofinancé l'aménagement intérieur et les équipements numériques des espaces mutualisés pour un montant de 240 168 €, sur un coût total de 671 000 €. Par ailleurs, la Région finance le fonctionnement de l'IFSI et de l'IFAS au titre de ses compétences sur les formations sanitaires et sociales, à hauteur de 1 337 178 € en 2021.

Le plan de financement

Le plan de financement du bâtiment repose sur le co-financement de la Région, 1^{er} financeur (à hauteur de 60% du coût total de l'opération), de l'Agglomération Saumur Val de Loire et de l'Etat (volet du territorial du CPER).

Région des Pays de la Loire	7,29 millions d'euros
Agglomération Saumur Val de Loire	3,75 millions d'euros
Etat Volet Territorial du CPER	1,11 million d'euros
TOTAL	12,15 millions
d'euros	

L'équipe de maîtrise d'œuvre

L'équipe de maîtrise d'œuvre retenue est le Cabinet MICHEAU et HERVÉ, à Nantes, avec en co-traitance les bureaux d'études, DENIS ROUSSEAU, SERBA, KYPSELI, ITAC, ETAMINE, ZEPHYR et GCA INGENIERIE.

Parmi les entreprises retenues sur ce chantier, 15 sont du Maine et Loire et 26 au total proviennent de la région des Pays de la Loire. 3 820 heures de travail ont été réservées à des personnes éloignées de l'emploi dans le cadre de la clause sociale prévue dans le cahier des charges des entreprises.